Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés Band: 9 (1979)

Heft: 9

Rubrik: Les assurances sociales : des services qu'il est utile de connaître

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





Guy Métrailler

Des services qu'il est utile de connaître

Dans ces colonnes, nous avons déjà beaucoup parlé des droits et des obligations découlant des assurances sociales et des rabais que les personnes du 3e âge peuvent obtenir pour les transports, pour les cinémas, etc.

Ces prochains mois, nous désirons vous donner des informations concernant des services auxquels peuvent recourir les personnes âgées, handicapées ou malades, c'est-à-dire les services d'aide familiale et d'aide au foyer, les services de repas chauds à domicile et les services de soins à domicile.

1. Les services d'aide familiale

Il s'agit d'institutions privées, mais qui reçoivent des subventions cantonales, communales, voire dans certains cas, paroissiales.

Quant peut-on demander une aide familiale?

On peut faire appel à elle chaque fois que la famille se trouve désorganisée par l'indisponibilité totale ou partielle de la mère de famille lors de maladie, grossesse, accouchement, hospitalisation, surmenage ou convalescence ou lorsque, personne seule ou couple, on est âgé ou handicapé.

On peut demander l'intervention d'une aide familiale, quel que soit son revenu, mais à urgence égale, la priorité est donnée aux personnes dont les ressources sont les plus modestes.

L'aide familiale est une solution temporaire, la durée de son intervention est par conséquent limitée. Toutefois, dans certains cas où le besoin est particulièrement marqué, une personne pourra bénéficier de la présence d'une aide familiale pendant une longue période à raison de quelques heures par semaine.

Quelles sont les attributions de l'aide familiale?

Dans une famille: elle seconde ou remplace la mère de famille dans toutes

ses activités (tenue courante du ménage, repassage, emplettes, préparation des repas, gestion du budget, surveillance des devoirs des enfants). Elle donne aux malades, sous la direction du médecin ou de l'infirmière, les soins qui n'exigent pas une formation spécialisée.

Chez les personnes âgées ou handicapées: elle dispense l'aide ménagère, les soins nécessaires au bien-être physique, elle apporte une aide morale aux personnes seules. Elle fait tout ce qui est possible pour que ces personnes conservent le plus longtemps possible leur indépendance.

Mais, une aide familiale ne fait ni veilles, ni grands nettoyages, ni travaux agricoles. Elle n'est pas une femme de ménage.

Combien coûte une aide familiale?

Il n'y a pas de barème uniforme, chaque service a ses propres tarifs, mais il y a une règle valable pour tous: le prix de l'heure est fixé selon les possibilités financières de chaque usager. Donc, le tarif sera très bas pour une personne à ressources modestes.

Qui peut participer au coût?

Certaines compagnies d'assurance, la Caisse nationale accidents (CNA) ou certaines caisses maladie peuvent accepter, à bien plaire, de participer aux frais d'aide familiale pour la part relative aux soins médicaux. Les personnes qui reçoivent une prestation complémentaire à l'AVS/AI peuvent se faire rembourser par les PCG les frais afférents aux soins exclusivement et non pas ceux qui résultent de la tenue du ménage.

Enfin si, malgré le tarif de faveur qui est consenti aux personnes de condition modeste, certaines n'arrivent pas à payer le prix qui leur est facturé, elles peuvent demander l'intervention de l'assistance en s'adressant au service social de leur commune.

2. Le service d'aide au foyer

Ce service assumé par Pro Senectute est uniquement à disposition des personnes recevant une rente de vieillesse. Le Service fournit des prestations consistant en soins simples d'hygiène et de confort, entretien courant du ménage, savonnages, repassages, courses, préparation de repas.

Le Service ne met pas de limite dans le temps de son intervention. L'aide apportée peut l'être durant de nombreux mois, voire plusieurs années.

Comme pour l'aide familiale, le prix de l'heure de l'aide au foyer est fixé selon les possibilités financières de chaque usager.

3. Où peut-on s'adresser pour obtenir une aide familiale ou une aide au foyer?

Les services d'aide familiale existent au niveau d'une ville, d'un groupe de communes, d'un district, d'une région. Nous vous donnons ci-après, la liste des services d'aide familiale et des services d'aide au foyer de Pro Senectute dans les différents cantons romands. Pour abréger, nous désignons les services d'aide familiale par « AF » et les services de Pro Senectute par « PS ». Vous trouverez très souvent la bonne adresse dans l'annuaire téléphonique sous le mot « Aide familiale ».

Friboura

AF Office familial

Grand-Rue 41 037 22 10 14

PS Mlle Moser

Rue St-Pierre 26 037 22 41 53

Genève

AF Fédération des services

d'aide familiale

Boulevard St-Georges 72 022 29 81 44

Aide ménagère au foyer des personnes âgées et handicapées

Rue des Vollandes 30 022 36 12 10

S Mlle Monique Humbert

Taconnerie 3 022 21 04 33

Jura

AF Fédération jurassienne des services d'aide familiale

Mme Lador Rue de Beau-Site

2520 La Neuveville 038 51 29 87

PS Mme Anne-Marie Philipoff

Avenue de la Gare 40 2800 Delémont 066 22 30 68

M. Erard Rue du Pont 4

2710 Tavannes 032 91 21 20

Neuchâtel

Aide familiale du littoral

038 25 25 40 ou neuchâtelois Avenue du 1er Mars 2a 25 28 86

Office social neuchâtelois Mme Bauermeister

038 25 26 90 Terreaux 9

Mile Droz PS Rue du Parc 27

2300 La Chaux-de-Fonds

039 23 20 20

Valais

AF Association valaisanne pour

les aides familiales Mlle Antille Rue du Midi 10

1950 Sion 027 22 99 71

PS M. Rywalski

Rue des Tonneliers 3

1950 Sion 027 22 07 41

Vaud

Aigle

Mme Madeleine Graf

ch. des Oisillons 10 025 26 29 72

Mme Odette Durand PS

025 26 44 93 Rue du Midi 18

Aubonne

AF Mme Rosemonde Liardet

Grand-Rue 5 021 76 52 42

Avenches

AF Mme Nelly Guillod

Rue Centrale 27 037 75 12 13

Bex

AF Mme Marguerite Krieger

Route d'Aigle 025 63 26 27

Blonay-St-Légier

Mme Suzanne Hentsch AF

Route des Pléiades

Blonay 021 53 17 10

Château-d'Œx (y. c. L'Etivaz)

Mme Rosa Turrian

Le Parc 029 46987

Chavornay et environs

M. Alfred Auberson

En Couvalou 19 024 51 11 14

Le Chenit

AF Mme Lolette Meylan

Le Rocher

1348 Le Brassus 021 85 61 50

Cheseaux-Romanel

Mme Mireille Bovat

Ch. des Grands-Champs 8

1033 Cheseaux 021 91 34 75

Chexbres-Puidoux

Mme Jacqueline Chevalley

Grand-Rue

1605 Chexbres 021 56 14 80

Corsier-Corseaux

Mme Myrta Messerli

Rue du Jaman 5

1804 Corsier/Vevey 021 51 93 13

Cossonay-La Sarraz

Mme Lise Gostely

1304 Alens 021 87 26 26

Cully et environs

Mme Josette Badoux

1097 Riex 021 99 26 47 **Echallens**

Mme Renée Mayor

Route de Moudon 021 81 13 36

Epalinges

Mme J. Scheidegger AF

Ch. de Vaugueny 20 021 33 22 51

Etoy-Perroy-Allaman-Buchillon

s'adresser à Rolle

Gland-Begnins

Mme Nada Monnard

Ch. du Bochet 14a

1196 Gland 022 64 23 48

Grandcour-Cudrefin

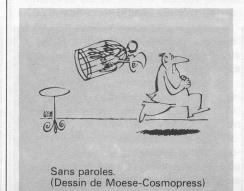
Mme Michelle Hirsbrunner

1531 Grandcour 037 67 12 57

Grandson

AF M. Ami Troxler

024 24 34 01 Rue Basse 7



Jorat (région du)

AF/PS Mme Renée Guisan

1083 Mézières 021 93 11 27

Lausanne

Union lausannoise des services AF

d'aide familiale

Ch. de Pré-Fleuri 6 021 27 31 42

PS Mme Marianne Boyet

Rue du Maupas 51 021 36 17 24

et 36 17 25

Lucens

AF Mme Claire Thiébaud

Pharmacie

Pl. Belle-Maison 7 021 95 81 45

Lutry-Pully-Paudex-Belmont

AF/PS Mme Gabrielle Soguel

Rue de la Poste 28

1009 Pully 021 28 57 16

La Menthue

Mme Evelyne Potterat

1462 Niédens 024 31 11 46

Le Mont-Cugy

Mme Albine Gillabert AF

Rte de Lausanne 53

1052 Le Mont s/Lausanne

021 32 08 51

Montreux

AF Mme Souqui Blanc

Rue de l'Ancien-Four 12

1815 Tavel/Clarens 021 61 63 31

Morges

AF/PS Mme Claudine Joseph

Centre médico-social de la

région morgienne 021 71 63 63

Pl. St-Louis 2

de 8 h. à 11 h.

Moudon

AF M. Paul Gov

Avenue de Bussy 51

021 95 10 20

Nyon

AF

Mme Isabelle Khanarian

Ch. d'Eysins 68 022 61 39 03

Ollon

AF Mme Nelly Ambresin 025 7 33 32

AF Mme Lucienne Daiz Chantemerle 14 024 41 37 50

Oron

Orbe

AF/PS Mme Violette Khatanassian

1599 Châtillens 021 93 74 86

Payerne

Mme Alice Estermann

Sentier des Invuardes 6

037 61 20 01

Penthalaz et environs

Mme Josefa Gov 1302 Vufflens-la-Ville

021 89 04 26

Prilly

AF Mme Michelle Marmillod

Ch. de la Lande 7 021 25 96 95

Mme Marthe Boschung PS

Avenue Floréal 40 021 25 19 03

Renens et environs

AF Mme Christiane Schneider

Rue de la Gare 23

1030 Bussigny 021 89 01 73

Mme Ruth Arnaud PS

Chemin du Croset 15a

1024 Ecublens 021 34 18 87

Rolle AF

Mme Monique de Almeida

Ch. E.-Jaques-Dalcroze 5 021 75 24 20

Sainte-Croix

Mme Jacqueline Capt

Rue de France 4 024 61 11 74

Saint-Prex

Mme Diane Châtelain

Le Château

Terre-Sainte

Mme G. Gotz

Les Trézans 1295 Mies 022 55 20 04

Vallorbe-Ballaigues

Mme Cécile Maillefer Grand-Rue

AF

1338 Ballaigues Vevey

Mme Pierrette Gross AF 021 51 90 79

Major-Davel 46 PS*

Mme Yvette Vuillens 021 51 94 51

Rue du Simplon 16 de 8 h. à 11 h.

*Corseaux, Corsier, La Tour-de-Peilz

Villeneuve

Mme Jocelyne Corboz

Rue de la Bourgogne 5

021 60 19 43

021 76 19 47

021 83 22 28

Yverdon

Mlle Anne-Marie Christe AF

Chaînettes 25 024 21 93 21

Mme Suzanne Goy PS

Rue du Valentin 19 024 21 84 74